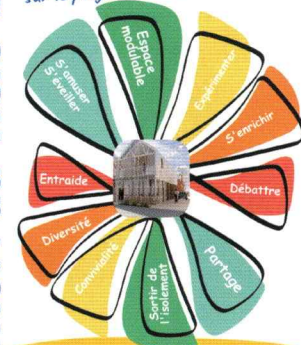




LE TIERS-LIEU EN PROJET

FORUM du Tiers-Lieu

Venez vous informer et échanger
de façon conviviale et participative
sur le projet rue Mathurin Roger



le 22 avril 2025 de 16H30 à 19H
à la Salle des Fêtes

CMC néofoa RHIZOME PLOUËR

Création de 5 logements et d'un espace Tiers-lieu au sein d'une friche urbaine : retour sur le Forum organisé le 22 avril dernier.

Le Bailleur social « Neotoa », en partenariat avec la commune de Plouër-sur-Rance, a confié à l'agence « Commun Accord », l'animation d'une démarche participative dans le cadre d'un projet de réaménagement d'une friche urbaine située rue Mathurin Roger. Un premier travail de recensement des besoins liés au futur Tiers-lieu a été conduit au cours des années 2023 et 2024. Actuellement, cette démarche se poursuit à travers le lancement d'une enquête sociologique menée auprès des acteurs du territoire (associations, acteurs économiques et sociaux) afin de mieux comprendre les attentes et les usages possibles de cet espace.

Dans ce cadre, Neotoa et la commune ont organisé le « Forum du Tiers lieu » le mardi 22 avril 2025.

Ce temps fort visait à la fois à relancer la dynamique participative en intégrant de nouveaux acteurs, mais également à présenter le projet architectural au plus grand nombre. Au-delà, la forme de ce forum avait été pensée pour favoriser les échanges, et pour permettre à la commune de présenter la « raison d'être » du Tiers lieu, celle qui a justifié le lancement de ce projet à la fois complexe et ambitieux.

néofoa

Partage de la démarche,
diffusion du livre du
participant

PLOUËR

Partager la raison d'être
du tiers-lieu et les
invariants

Commun
accord

Restituer et ouvrir
l'enquête
sociologique



Centrales
Villageoises Rance
Emeraude

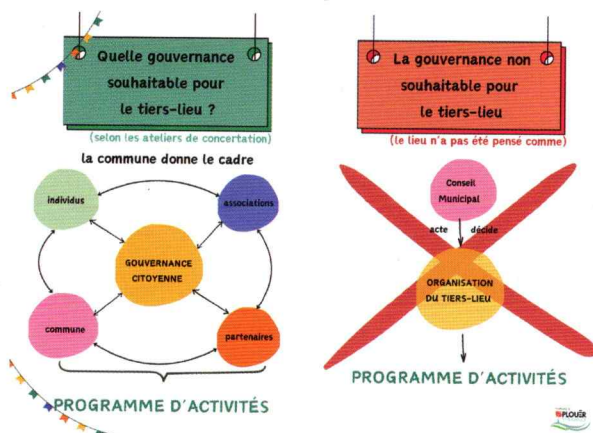
RHIZOME
Présenter le projet
architectural – Rhizome



Les visiteurs ont pu échanger sur la vocation du tiers lieu et les possibilités d'activités que nous pourrions y trouver, ou au contraire, ce que le tiers lieu n'a pas vocation à devenir.

En somme, ce projet s'inscrit dans la volonté de proposer un espace ouvert, librement appropriable par les populations locales, un lieu ressources au service des initiatives culturelles, sociales ou citoyennes. A contrario, il ne s'agit pas nécessairement d'un lieu au service du développement économique ou d'un support favorable au maintien de l'emploi comme peuvent l'être les espaces de « coworking » ou encore les « Fablabs ».

Ainsi, ce futur lieu se veut un espace de convergence d'initiatives autour du vivre ensemble et de la convivialité, où les habitants et les associations intéressées œuvrent à construire des projets en commun, partagent leurs expériences et leurs idées, mais façonnent également le « Plouër de

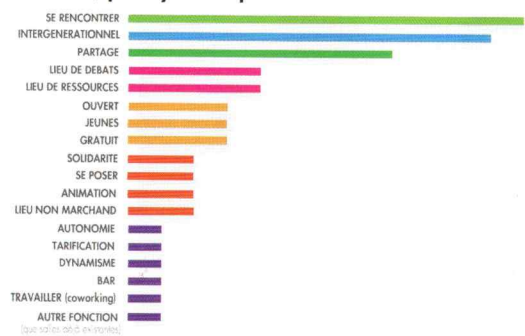


demain ». A ce titre, il s'agit bien de faire émerger un lieu de démocratie locale et de promotion de la citoyenneté.

La question de sa gestion à moyen terme a également été un sujet abordé.

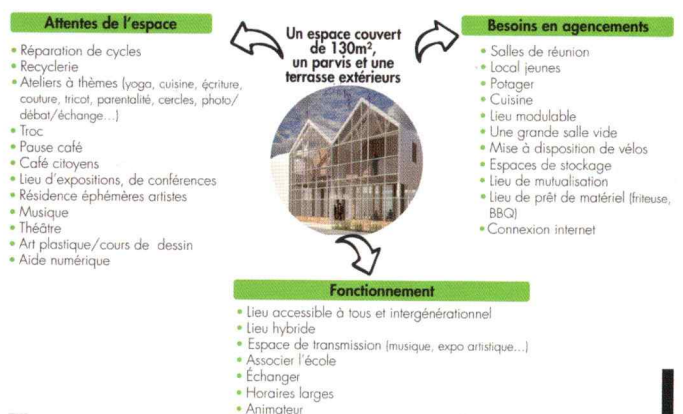
Le public présent a pu également prendre connaissance des résultats de l'enquête sociologique réalisée auprès des acteurs du territoire (associations, acteurs économiques et sociaux) pour mieux cerner les attentes et les

» Un tiers-lieu, pour y faire quoi ?



usages potentiels de cet espace. Il a également été invité à participer en complétant un panneau de libre expression mis à sa disposition, ainsi qu'à laisser ses coordonnées pour s'inscrire aux futurs ateliers de concertation. Pas moins d'une quinzaine de nouveaux acteurs ont rejoint le groupe actuellement constitué.

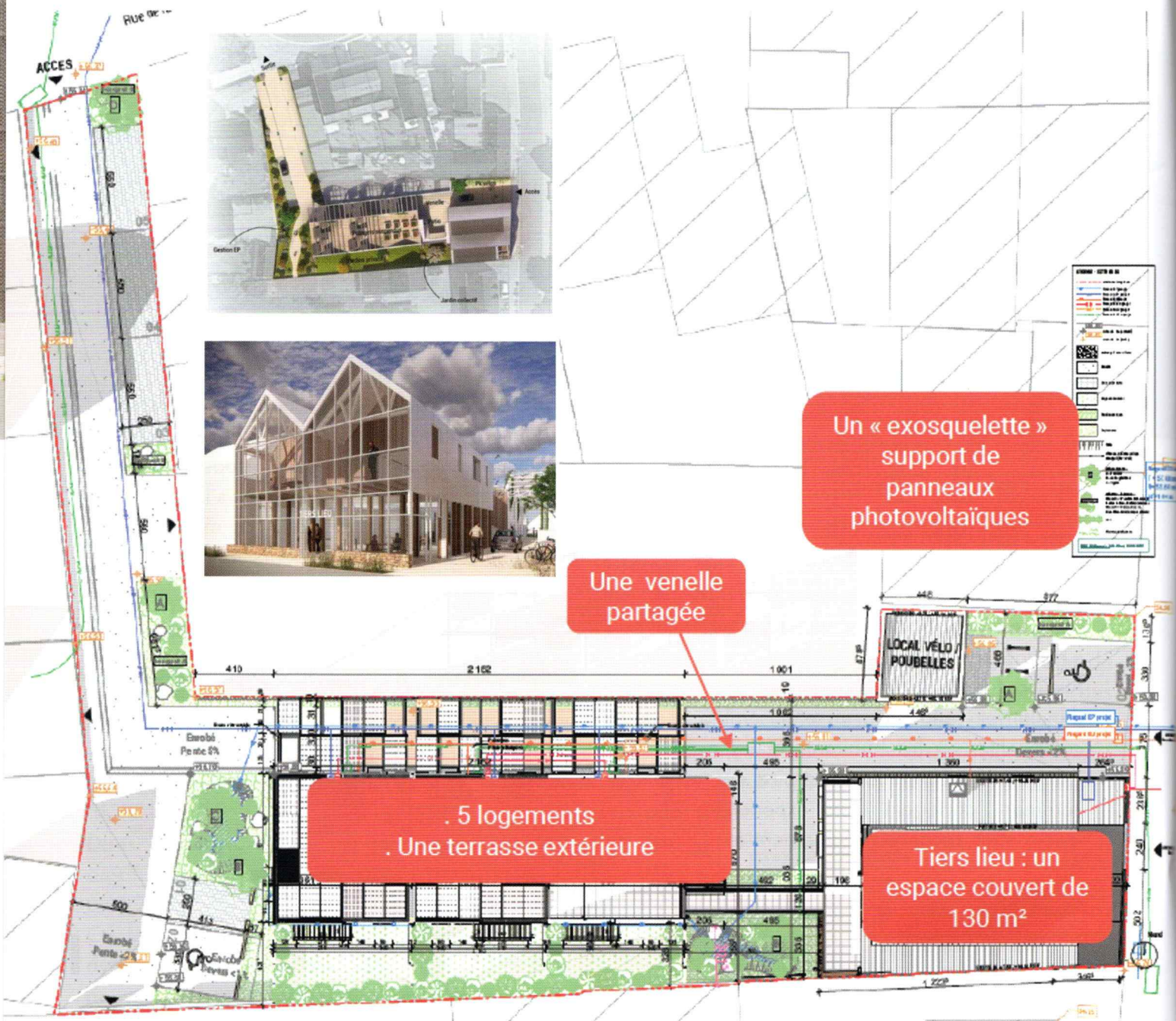
» Quelques idées pour la réussite du tiers-lieu



Les éléments de l'enquête ont donc pu être partagés et expliqués aux personnes présentes qui ont eu l'opportunité de réagir aux réponses des participants enquêtés.

Les visiteurs ont enfin pu visualiser le projet architectural du tiers lieu et de ses invariants, à savoir :

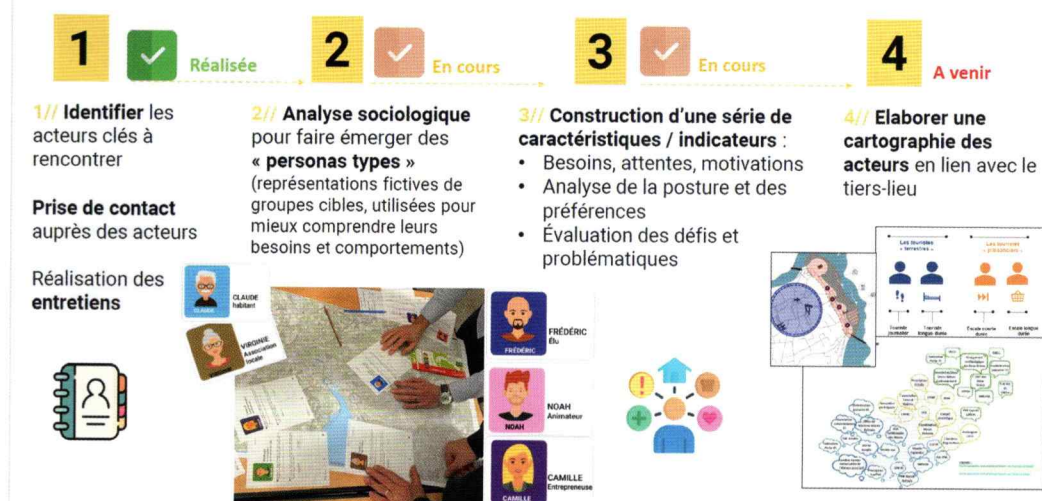
- Une parcelle en forme de « L »,
- Permettre l'accès aux parcelles voisines,
- Prévoir des places de stationnements pour les logements et des jardins privatifs pour les maisons,
- Limiter l'imperméabilisation des sols des espaces libres,
- Accueillir la biodiversité sur le projet,
- Proposer des panneaux photovoltaïques dans le cadre d'un investissement citoyen,



Lors de ce Forum, les Centrales Villageoises Rance Émeraude sont également venues informer les personnes présentes sur le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur les futurs bâtiments.

Et maintenant ?

Après la réalisation de plus de 20 entretiens de plouërais, le cabinet « Commun Accord » poursuit sa mission et travaille actuellement à faire émerger des « personnages types » visant à mieux définir les caractéristiques des acteurs potentiels, et à terme, dessiner les différents modes de gestion et de gouvernance de ce lieu qui se veut au service des populations locales.



Prochaines étapes dans ce processus :

- Réunion du groupe de travail étoffé le 10 juillet prochain, suite au forum ;
- Nouveau groupe de travail programmé fin septembre / début octobre ;

Les personnes souhaitant partager leurs expériences et leurs idées sont invitées à contacter la Mairie : Marie Bourel Chargée de projet - mairie.plouer@wanadoo.fr - 02 96 89 10 00

Le démarrage des travaux : c'est pour quand ?

